

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

APF FRANCE HANDICAP D'INDRE-ET-LOIRE

VENDREDI 10 FEVRIER 2023

- 14h : Accueil et émargement des adhérents
- 14h30 : Mot d'introduction et présentation du déroulement de l'Assemblée
- 15h-16h : Retour sur la vie associative de la délégation d'Indre-et-Loire :
 - Présentation des activités réalisées 2021/2022
 - Retour sur la vie politique en Indre-et-Loire
 - Présentation des projets 2023-2024
 - ⇒ Échange avec l'assemblée sur les actions passées *

** Un rapport d'activité 2021 sera remis à chaque adhérent qui le souhaite avec la présentation des projets 2022/2023 et les comptes certifiés 2021 !*
- 16h – 17h30: Débat interactif avec l'ensemble des acteurs sur les projets associatifs :
 - Retour sur le projet associatif 2018-2023 : « Pouvoir d'agir - Pouvoir choisir »
 - ⇒ Temps d'échange avec l'assemblée
 - Travail sur le futur projet associatif 2024-2029
 - ⇒ Temps d'échange avec l'assemblée sur 5 thèmes : Santé – Accès aux Droits – Habitat – Transport – Autres (thématique libre pour ouvrir le débat)
- 17h30 : Clôture de séance et remerciements de l'engagement des uns et des autres
- 17h45 -18h30 : Partage d'un temps convivial (verre de l'amitié)